

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



JUILLET
2011

« A Tuzie pour la vie, A Courcôme pour l'éternité ! »



Les maires des deux communes ont profité de la pose de la plaque commémorative sur la chapelle Saint-Antoine et de la présentation du travail de restructuration du cimetière, pour revisiter l'histoire locale. En présence d'une nombreuse assistance et de Pascal Baudouin, correspondant de l'Avenir.

« Une plaque signalétique apposée dernièrement sur la chapelle St-Antoine dans le cimetière de Courcôme, c'est pour « le touriste », car ici chacun refait l'histoire de ce monument comme il lui convient. Une inauguration, rassemblement intercommunal, l'occasion d'évoquer le travail de Céline Robin qui, durant un an en

contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) a fait le recensement du cimetière et mis en route un logiciel de gestion spécifique pour Olga Barbier, secrétaire de mairie. La nécropole compte 799 emplacements dont 83 libres. « Les emplacements étaient déjà délimités » dit la jeune employée. « J'ai fait des mises à

jour, un recensement qualitatif et noté les signes et épitaphes particuliers. La difficulté était d'identifier toutes les tombes, il a fallu parfois enquêter » Au près des Courcômois et des Tuziciens, car si le cimetière - comme la chapelle - appartient bien aujourd'hui à Courcôme, on y enterre aussi les défunts de Tuzie. Suite page 2.

AGENDA DE JUILLET

À COURCÔME :

Samedi 9 juillet :
9h-12h
Randonnée pédestre du
comité des fêtes

Dimanche 10 juillet :
Repas champêtre du
comité des fêtes

Jeudi 14 juillet : 21h
Spectacle de l'associa-
tion ACTE UN :
« Du vent dans les bran-
ches de Sassafras »

AUX ALENTOURS...

Vendredi 15 juillet :
Été actif
Concert d'inauguration
19h30, logis de Tessé
Musique irlandaise
Avec « Black Pig »

Vendredi 15 juillet :
St Amant de Boixe
Nuits romanes 21h
Abbaye de St Amant

Jeudi 28 juillet :
Marché de nuit à
Ruffec à partir de 19h

Vendredi 29 juillet :
Visite commentée du
village d'Empuré orga-
nisée par l'Office de
Tourisme du Ruffécois
Réservation au 05 45
31 05 42

EDITO

L'été est là, avec ses fortes chaleurs (même si quelques gouttes ont enfin fait leur apparition ces derniers jours !)

Certains d'entre vous vont partir en vacances sur la côte, pour profiter de la mer et du soleil, d'autres préféreront la montagne pour faire de longues randonnées au grand air.

Mais il y a les autres, ceux qui ne partiront pas et qui vont passer ces deux mois d'été à Courcôme.

Ceux-ci, mais aussi les vacanciers ou les touristes qui auront provisoirement élu domicile dans notre petite commune, pourront profiter de toutes les animations prévues par les associations locales, suivre le tour de France sur grand écran ou aller applaudir une troupe de jeunes acteurs à la salle socio-culturelle le 14 juillet au soir.

Sans oublier, bien sûr, l'été actif qui proposera, un mois durant, escrime, tir à l'arc, roller ou tennis, randonnée ou soirée détente.

A moins que vous ne préféreriez rejoindre les boulistes, chaque vendredi après-midi ! Qui a dit qu'on s'ennuyait l'été à Courcôme ?

Bon mois de juillet à tous !

Le Maire,
Michel DUCHIRON.

INAUGURATION AU CIMETIERE

Suite de la page 1.

Parce qu'il n'y eut et il n'y a qu'une seule paroisse incluant Tuzie. Et donc un seul clocher.

A l'est de la chapelle, une zone enherbée et innocuée. Mais là, personne n'oserait inhumé un membre de sa famille. « *C'est le coin des damnés, disent à voix basse les habitants, on y enterrerait les suicidés - et ceux qui avaient commis des atrocités* »....

Deux maires unis pour le meilleur et pour le pire.

Les défunts de Tuzie avaient leur carré réservé. « *On a changé les habitudes, aujourd'hui c'est méli-mélo* » dit-on à mi-voix. Cette partition ne s'est pas toujours jouée avec de bons accords. Faux ? Non. C'est ce que Michel Duchiron, maire de Courcôme, et Jean-Paul Terrassier, maire de Tuzie, ont joué avec beaucoup d'humour : une inauguration théâtrale qui a cloué le

bec du public. Les deux maires « comédiens » se sont battus unis pour le meilleur et pour le pire au milieu des tombes ont, sans ménagement, exhumé des registres des délibérations de



Photo mairie

vieux débats afin de mieux les enterrer.

Durant une heure, en tenue d'époque, ceints de leurs écharpes - à l'horizontale -, les deux

comme des chiffonniers. Sur l'entretien du cimetière, sur les limites de communes, sur l'imposition, sur l'achat d'un corbillard à cheval... Tout ça avec la plus mauvaise foi. D'où des applaudissements sincères !

En tout cas, c'est gagné : après un tel étalage, plus personne ne s'amusera à provoquer de différend entre les deux municipalités. Les anciens maires avaient porté cette guerre de chapelle à son paroxysme, mais Clochemerle, c'est du passé. En 1985, l'affaire des limites était définitivement réglée grâce aux édiles Michel Duchiron et Camille Grelet. D'où la formule que la fille de ce dernier, épouse du maire actuel, Cathy Terrassier, dédie aux Tuziciens : « *A Tuzie pour la vie, à Courcôme pour l'éternité* ». Une formule qui rallie tous les suffrages. »

Pascal Baudouin.

(article dans l'Avenir du 01/07/11)

SAVEUR CHOCOLAT

Voyage à travers le monde du chocolat ce jeudi 16 juin, avec l'expo « Passion Chocolat » et la venue de Christian Chabernaude, le chocolatier aigrinois bien connu. Présentation pédagogique aux élèves de la maternelle, avec « cabosses » et « fèves » de cacao à l'appui. Dégustation de gâteaux moelleux et, pour les adultes, découverte de par-



Photo Pascal Baudouin

fums chocolatés inattendus, proposés en parallèle de textes littéraires et de recettes gourmandes attribuées à Casanova, Pouchkine, Brillat-Savarin ou Agatha Christie. Un pur moment de bonheur pour les petits comme pour les grands !



Fleur de CACAO



Fleur du cosmos chocolat



THÉÂTRE :

Judi 14 juillet à 21h salle socio-culturelle « Du vent dans les branches de Sassafras »

De René d'Obaldia

Présenté par l'association ACTE UN de Bessines/Gartempe.

L'association ACTE UN a été créée en 1989 et a pour but la formation théâtrale des jeunes âgés de 6 à 18 ans qui présentent leur travail. Lors d'une tournée estivale, ce jeudi 14 juillet, ils seront à Courcôme. N'hésitez pas à venir nombreux les applaudir et les encourager !

Billetterie : entrée au chapeau.

Courcôme infos de A à Z...

Congés annuels

Secrétariat de mairie :

Fermeture le vendredi 15 juillet puis du 2 au 23 août.

Agence postale :

Fermeture le vendredi 15 juillet puis du 8 au 21 août.

Comité des fêtes.

Le **samedi 9 juillet 2011**, le comité des fêtes organise une balade à Salles de Villefagnan. Rendez-vous devant la mairie de Courcôme à 9h, puis départ en voiture. Accueil par M. le Maire de Salles à la « Salamandre » pour un départ en rando à 10h. Circuit d'environ 8 km. Ouvert à tous.

Dépôt de pain.

A l'occasion des congés, les boulangers de Courcôme, Gaëlle et Nicolas Guillemet, ferment leur établissement du **vendredi 15 au dimanche 31 juillet**. Un dépôt de pain sur commande sera organisé à l'agence postale exclusivement de 9h00 à 11h00.

Don du sang.

Prochaine collecte :

mardi 12 juillet de 17h à 20h à la salle des fêtes de Villefagnan.

Grand Écran.

Venez suivre le Tour de France sur Grand Écran à la salle socio-culturelle.

Les Pyrénées :

15 et 16 juillet après-midi.

Les Alpes :

21 et 22 juillet après-midi.

Entrée libre

I.G.N.

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau de nivellement autorisé par arrêté préfectoral, une équipe de géomètres de l'IGN (Institut Géographique National) sera amenée à intervenir dans la commune de Courcôme prochainement.

Sa tâche consistera à mettre en place une station GPS temporaire à proximité du bourg.



Un repère de nivellement est un point matérialisé (généralement métallique) dont l'altitude est déterminée avec précision.

Nuit Archéo.

Samedi 6 août à partir de 21h30 et jusqu'à minuit, à la **Villa gallo-romaine** de Paizay-Naudouin-Embourie.

Dans une ambiance de feu, suivez la proposition de restitution de la fabuleuse fresque aux masques de la villa des Châteliers et découvrez les contours de la villa dessinés par les flammes ! Installation proposée par la Cie Carabosse.

Informations au 05 45 31 65 15 CDC du Pays de Villefagnan.

Repas champêtre.

Le **dimanche 10 juillet 2011**, à 12h, le comité des fêtes organise son traditionnel repas champêtre devant la maison des associations. Prix du repas : adultes 15 € ; enfants de 6 à 12 ans 5 €.

Vacances scolaires.

Les élèves du RPI sont en vacances depuis samedi 2 juillet et reprendront l'école **le lundi 5 septembre 2011**.

(La rentrée des enseignants se fera dès le vendredi 2 septembre)

À noter

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 18 juillet

Lundi 1^{er} août

Mardi 16 août

Lundi 29 août

(Sortez vos sacs la veille au soir)

SACS NOIRS

En raison des jours fériés (14 juillet et 15 août), le ramassage des sacs noirs sera décalé du vendredi 15 au **samedi 16 juillet** et du vendredi 19 au **samedi 20 août**.

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de juillet :

JEUDI 7 JUILLET

17 h 00 - Mairie de BERNAC

JEUDI 28 JUILLET

14 h 00 - Mairie de VILLEFAGNAN

VENDREDI 29 JUILLET

17 h 00 - Mairie de LA FAYE

PERMANENCES de l'architecte des Bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE assure des permanences pour vous aider à élaborer vos dossiers d'urbanisme :

Jeudi 28 juillet

de 9h30 à 12h00 à l'unité territoriale de Ruffec ;

et de 13h30 à 17h à la mairie de Ruffec.



(père) professionnel, René Dudognon, Thérèse Texandier (avec la trompette), Ginette Dudognon, Jean-Michel Billard. Accroupis : Bernard Bonnet, Alain Stéphan, Jacques Chevalier, Pierre Leroux, Bernard Bourdin, A Magné, Hubert Vézinat, Christine Texandier, Alain Billard. Assis dans l'herbe : Eric Dudognon, Marcel Piveteau, Laurent Dudognon.

SOUVENIRS, SOUVENIRS !

Il y a juste 40 ans, l'Étoile Sportive Courcômoise devenait championne de l'Angoumois de football (3^e division). L'occasion de retrouver sur la photo quelques têtes connues, à commencer par James Texandier qui vient hélas de nous quitter cette semaine, avec à ses côtés René Dudognon et Jean-Michel Billard.

Les joueurs et les supporters : debout de gauche à droite : Marie-France Piveteau, Jean-Luc Lenestour, Marie-France et Bertrand Lasserre, Louis Flaud, Robert et Francette Hanus, Claude Roussaud, Jacky Girault (Pepette), Bernard Bovani, Fernand Aupetit, Jacky Bertrand, James Texandier, Jean-Paul Rontet, René Hanus

Courcôme pratique...

Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Site internet : www.courcome.eu

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent. Courant août :

Samedi 20 août :
après-midi détente
du comité des fêtes.



Photo mairie

Fresques de la chapelle du cimetière

L'été actif à Courcôme

« L'été actif »

est un dispositif mis en place par le Département de la Charente, en collaboration avec les services de l'Etat, les CDC et les associations locales, afin de proposer un large choix d'activités sportives et culturelles dans nos territoires durant la période festive.

INSCRIPTIONS à la Communauté de communes du Pays de Villefagnan, 1 rue du Puits Gilbert, Tél : 05 45 71 35 34 du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Programme
de Courcôme :



socio-culturelle, dès 7 ans +
adulte, 4 €.

Samedi 9 juillet :
randonnée pédestre,
de 9h à 12h, ouvert à tous,
départ devant la mairie.

Jeudi 14 juillet :
théâtre, 21h
salle socio-culturelle
Association ACTE UN

Mardi 19 juillet :
escrime,
de 10h à 11h30, salle so-

Vendredi 29 juillet :
roller,
de 10h à 11h30, à partir
de 6 ans, gratuit.

Samedi 13 août :
randonnée pédestre,
de 9h à 12h, ouvert à tous,
départ devant la mairie.

Mardi 16 août :
tennis,
de 14h à 16h, ouvert à
tous, gratuit.

RETRAITE

Beaucoup de monde sous la halle-auvent en ce dernier jour de classe. Dominique Thomas fêtait en effet son départ à la retraite au milieu de nombreux collègues, de parents, d'élus, de sa famille et de ses amis. L'occasion, autour d'un verre et de cadeaux, de rappeler les 22 années passées à l'école de Courcôme, la naissance du RPI et la création de l'école maternelle. L'occasion aussi pour Michel Duchiron, maire de la commune, de rendre hommage à la nouvelle retraitée : « ...nous n'oublierons pas que pendant ces 20 dernières années, tu as contribué, par ta compétence, ta disponibilité et ton sourire, au rayonnement de l'Ecole Publique. Sois-en chaleureusement



Photo : mairie

M. DUCHIRON remercie Dominique THOMAS

Vendredi 1^{er} juillet, Dominique THOMAS fête son départ à la retraite avec collègues, parents, élus et anciens élèves.

remerciee ! »
Après la traditionnelle chanson de ses collègues, Dominique Thomas eut ensuite la surprise de voir arriver toute une cohorte de ses anciens élèves, devenus, eux aussi lui souhaiter une bonne retraite !

C'est Marie Fontaine, arrivant de l'école maternelle de Villefagnan, qui remplacera Dominique Thomas à la rentrée.

Seule ombre au tableau : la fermeture d'une classe à Charmé et le départ de Marie-Pierre Tinard.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Quelques décisions prises lors de la réunion du 15 juin dernier :

- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : le conseil municipal a émis un avis défavorable sur le périmètre proposé par le Préfet en absence d'une étude d'impact budgétaire et fiscale sur les CDC et commune concernées par le projet de fusion. Il s'oppose également à la dissolution du SIVOS et syndicats mixtes tant que les compétences facultatives et optionnelles ne seront pas connues ;
- Le conseil municipal s'oppose à la suppression d'une classe dans le RPI à l'école de Charmé, mesure qu'il juge injustifiée ;
- Suite à l'élaboration de la carte communale, le conseil municipal a décidé d'instituer sur tout son territoire le permis de démolir afin d'uniformiser les procédures pour tout ou partie d'un bâtiment à quelque usage qu'il soit.